

LPA-CGR avocats : un cabinet résolument innovant



Comment se positionne votre cabinet ?

LPA-CGR avocats est un cabinet d'avocats d'affaires français d'envergure internationale, indépendant. Notre siège est à Paris, et sommes présents en Allemagne, en Asie, en Afrique et au Moyen Orient à travers nos 12 bureaux. Grâce à nos expertises et à notre savoir-faire pluridisciplinaire, nous sommes classés parmi les 10 plus importants cabinets français. Nos 230 avocats et professionnels du droit assistent nos clients dans tous les domaines du droit des affaires, notamment dans les secteurs de l'immobilier, l'environnement et l'énergie. Mais, nous ne nous considérons pas uniquement comme un cabinet d'avocats mais également comme une entreprise. En 2019, nous avons défini avec l'ensemble des membres du cabinet, une charte d'entreprise qui s'articule autour de trois valeurs, l'engagement, l'ouverture et le collectif ainsi que d'une mission : créer ensemble de nouveaux équilibres. LPA-CGR avocats s'inscrit donc pleinement dans la dynamique des

Rencontre avec Sidonie Fraiche-Dupeyrat (R11), présidente de LPA-CGR avocats. Elle nous présente les expertises de ce cabinet d'avocats d'affaires, qui ose l'innovation pour anticiper les évolutions et les changements du monde de demain.

sociétés françaises qui prennent en compte des enjeux sociaux et environnementaux. D'ailleurs, nous avons été le premier cabinet d'avocats en 2013 à établir un rapport RSE, dont la dernière mise à jour à moins de 18 mois.

Quelles sont vos ambitions aujourd'hui ?

Nous savons que demain, notre métier sera plus digital, plus transverse et fortement impliqué dans les secteurs clé de tissu économique. C'est autour de cette conviction que nous avons mis en place six chantiers stratégiques. Nous essayons d'offrir à nos clients des prestations transverses intégrées qui vont au-delà de la dimension juridique et qui sont nécessaires à leur satisfaction. Nous proposons donc des offres intégrées avec d'autres partenaires intégrant la gestion de projet et la coordination des prestations. En parallèle, nous nous sommes fixés pour objectif d'identifier et de développer deux secteurs innovants tous les cinq ans en commençant par les mobilités et la santé.

Comment évoluez-vous pour apporter un accompagnement pertinent à vos clients ?

Nous nous adaptons en permanence ! Pour vous donner un exemple illustratif, lors de la crise sanitaire, nous nous sommes réunis entre associés pour identifier et imaginer les besoins et les difficul-

tés de nos clients en cette période de crise sanitaire ponctuée par des phases de confinement et de déconfinement. De cette réflexion et de ce travail d'anticipation, nous avons conçu et élaboré nos « Offres Résilience ». Ce sont des offres transverses qui agrègent nos différentes expertises pour apporter des réponses concrètes à nos clients.

Ces dernières s'articulent autour de quatre axes, que sont la digitalisation au soutien de l'activité, le plan de relance, la réindustrialisation et la résilience des entreprises.

La digitalisation est donc au cœur de vos préoccupations. Qu'en est-il ?

En effet, il y a quatre ans, nous avons recruté une directrice dédiée au digital, dans le but d'avoir un temps d'avance sur ce sujet et à être à la pointe pour améliorer nos services. D'ailleurs, cela nous a permis de bien traverser la crise sanitaire. Aujourd'hui, nous nous dotons de différents outils internes et externes comme par exemple Cload, une legaltech, spécialisée dans la signature électronique et les prestations de data room, dans laquelle nous avons auparavant investi ou également Smash, un outil permettant d'envoyer des documents volumineux tout en boostant notre communication en relayant l'actualité du cabinet pendant les temps de téléchargement des fichiers.